



FSE

publié le 28/08/2008

Foyer du collège

Le foyer Socio-éducatif du collège George Sand est opérationnel dans le mois suivant la rentrée.
La cotisation, fixée à **4 euros**, donne l'accès à un certain nombre d'activités variables selon les années.

Le FSE est propriétaire de casiers qu'il met à la disposition des élèves : la priorité est donnée aux demi-pensionnaires, aux élèves de la section « Football Etudes ». Le cas des externes est étudié une fois les autres catégories « servies ».

Points importants :

- ▲ Les casiers étant propriété du foyer, ils sont attribués à des élèves ADHERENTS de l'association et à jour de la cotisation
- ▲ Les casiers des 6e et 5e ayant des clés qui sont confiées aux élèves, nous demandons **une caution de 20 €**, qui ne sera encaissée qu'en cas de dégradation, de perte de la clé, ou de non restitution de ces clés en fin d'année.
- ▲ Les casiers des 4e et 3e devront être fermés par un cadenas apporté par l'élève et sous sa responsabilité ; nous ne demandons pas de caution pour les 4e et 3e ; cependant, toute dégradation volontaire entraînera une facturation aux familles.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.